
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE TROISIÈME RÉUNION
DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT
TENUE LE 30 NOVEMBRE 2005 À 13 H 30 AU LOCAL A-1715

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

8.3 MODIFICATION MINEURE AU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN RELATIONS INTERNATIONALES ET DROIT INTERNATIONAL (P=7060)
--

RÉSOLUTION CFSPD-2005-2006-241

ATTENDU le dépôt du projet de modification mineure, à savoir déplacer le cours *POL5840 – Administration des organisations internationales* – du bloc de cours de formation de base pour l’insérer dans la liste des cours optionnels de l’Axe C (Politiques étrangères et sécurité internationale) et intégrer le cours *POL5440 – Politique étrangère du Canada* – dans la liste de cours obligatoires (formation de base) ET l’ajout de deux nouveaux cours dans la liste de l’Axe D, *FPD5010 – Clinique de droit international des droits de la personne 1* et *FPD5011 – Clinique de droit international des droits de la personne 2*;

ATTENDU les explications fournies en séance;

ATTENDU la résolution du Comité de programme;

ATTENDU l’Avis favorable du Département de science politique;

ATTENDU l’Avis favorable du Département de sciences juridiques;

ATTENDU la résolution du comité des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Il est proposé par Diane Demers et appuyé par Olivier Barsalou que le Conseil Académique Facultaire approuve la modification mineure et l’achemine à la Vice-Rectrice aux études et à la vie étudiante.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 1^{er} décembre 2005

René Côté,
Doyen